



## ÉVALUATION DU NIVEAU DE RISQUE DE LA FUSARIOSE DE L'ÉPI DES CÉRÉALES

Cet avertissement présente une évaluation du niveau de risque d'infection **pour le blé d'automne dans les régions périphériques seulement** puisque sa floraison est terminée dans les autres zones agroclimatiques plus chaudes du Québec.

**En ce qui concerne les céréales de printemps**, le blé est en floraison ou a déjà dépassé ce stade dans la grande région de Montréal. Vous devez donc vous assurer de l'état d'avancement de votre culture de céréale. Dans les zones avoisinantes et les régions intermédiaires, le blé et l'orge sont en épiaison ou en floraison, et le seront aussi dans les prochains jours.

Vous êtes concernés par cet avertissement si votre culture de blé est en début de floraison ou encore si le blé est en épiaison et fleurit dans les prochains jours. Les semis printaniers d'orge sont épiés dans plusieurs régions intermédiaires.

Les fortes précipitations de la semaine dernière maintiendront le risque d'infection élevé pour les prochains jours. Cependant, le niveau de risque diminuera vers la fin de la semaine dans la majorité des régions en raison du beau temps et de l'absence des précipitations prévues.

Le risque d'infection par le champignon qui cause la fusariose de l'épi est étroitement associé aux conditions climatiques qui sont présentes au moment de l'épiaison et de la floraison. Les bulletins d'information disponibles sur le site Internet du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) sont utiles pour donner des informations générales pour votre région (<http://www.agrireseau.qc.ca/rap/navigation.aspx?sid=2392&pid=0&r>).

Veuillez vous référer au tableau suivant pour évaluer le niveau de risque général d'infection par le *Fusarium* pour les prochains jours.

Niveau de risque pour la fusariose de l'épi des céréales au Québec					
Régions	Niveau de risque				
	Date de la mi-floraison réelle ou anticipée				
	Mardi 2 juillet	Mercredi 3 juillet	Jeudi 4 juillet	Vendredi 5 juillet	Samedi 6 juillet
Grande région de Montréal et zones adjacentes : Montérégie Est et Ouest, Vaudreuil-Dorion, Laval, Lanaudière Sud et Basses-Laurentides	Élevé	Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé
Outaouais	Élevé	Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé
Abitibi et Témiscamingue	M.-Faible	M.-Faible	M.-Faible	Faible	Faible
Abitibi (Val-d'Or et La Morandière)	Élevé	Élevé	É.-Moyen	Moyen	M.-Faible

Niveau de risque pour la fusariose de l'épi des céréales au Québec					
Régions	Niveau de risque				
	Date de la mi-floraison réelle ou anticipée				
	Mardi 2 juillet	Mercredi 3 juillet	Jeudi 4 juillet	Vendredi 5 juillet	Samedi 6 juillet
Centre-du-Québec et Bois-Francs (Drummondville, Victoriaville, etc.)	Élevé	Élevé	Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé
Estrie	Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé
Mauricie	Élevé	Élevé	Élevé	É.-Moyen	Moyen
Québec, Portneuf, Donnacona, et rive-sud de Québec, Montmagny, L'Islet	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	É.-Moyen
Charlevoix	Élevé	Élevé	Élevé	É.-Moyen	Moyen
Chaudière-Appalaches/Beauce	Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé
Saguenay/Lac-Saint-Jean	Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé	Élevé	Moyen
Bas Saint-Laurent : La Pocatière, Kamouraska, Rivière-du-Loup, Trois-Pistoles, Rimouski et Mont- Joli	Élevé	Élevé	Élevé	É.-Moyen	Moyen
Témiscouata	Élevé	Élevé	Élevé	É.-Moyen	Moyen
Matapédia	Élevé	Élevé	Élevé	É.-Moyen	Moyen
Gaspésie (région de Matane et Gaspé)	Élevé	Élevé	Élevé	É.-Moyen	Moyen
Gaspésie (Baie-des-Chaleurs)	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	É.-Moyen

**Légende (par ordre décroissant du risque d'infection) :**

- |                            |                              |
|----------------------------|------------------------------|
| 1 T.-Élevé : Très élevé    | 5 M.-Faible : Moyen à faible |
| 2 Élevé                    | 6 Faible                     |
| 3 É.-Moyen : Élevé à moyen | 7 T.-Faible Très faible      |
| 4 Moyen                    | 8 - : Données insuffisantes  |

## Traitement contre la fusariose de l'épi du blé avec un fongicide

Il existe des produits dont l'usage est homologué contre la fusariose de l'épi. Vous pouvez obtenir des informations sur ces produits en consultant le bulletin d'information [No 09](#) du 11 juin 2013 du RAP.

Vous pouvez également obtenir de l'information pertinente sur les sites de l'ARLA et des compagnies distributrices de ces produits.

Texte rédigé par :

Yves Dion, Martin Lauzon et Sylvie Rioux.

[Coordonnées des membres du groupe de travail](#)

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Katia Colton-Gagnon, agronome – Avertisseuse  
Centre de recherche sur les grains inc. (CÉROM)  
Tél. : 450 464-2715, poste 242 – Téléc. : 450 464-8767  
Courriel : [katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca](mailto:katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca)

Claude Parent, – Co-avertisseur  
Direction de la phytoprotection, MAPAQ  
Tél. : 418 380-2100, poste 3862 – Téléc. : 418 380-2181  
Courriel : [claudio.parent@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:claudio.parent@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Alexandra Tremblay, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*  
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 17 – Grandes cultures – 2 juillet 2013